



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT - GRAND EST



LE MOT DE LA DIRECTION



Marc
HOELTZEL



Véronique
BALESTRA



Lionel
BERTHET



Patrick
CAZIN-BOURGUIGNON



David
MAZOYER

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est met en œuvre les politiques publiques des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique et énergétique, sous l'autorité des préfets de région et de départements.

Mais une DREAL, c'est d'abord une équipe en action. Chaque jour, nos agents sont sur le terrain : ils accompagnent les territoires, instruisent et contrôlent, préviennent les risques, protègent les milieux naturels, contribuent à des mobilités et des bâtiments plus durables, soutiennent la transition énergétique et participent à construire des territoires plus résilients.

La diversité de ces missions reflète celle des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Logement, biodiversité, eau, mobilités, énergie, risques, aménagement : autant de sujets qui se répondent et nous conduisent ainsi à penser et agir de manière toujours plus transversale.

Le changement climatique rend cette exigence encore plus forte. Canicules, sécheresses, inondations, tensions sur la ressource en eau : ses effets sont déjà visibles. Ils nous conduisent à faire évoluer en profondeur nos usages et nos modes d'action en ciblant de nouvelles priorités : décarbonation, sobriété, adaptation des infrastructures et des territoires...

Adapter nos territoires n'est plus une perspective : c'est une nécessité.

Cette adaptation est un défi collectif. Elle suppose de mobiliser nos expertises, de renforcer nos relations partenariales et d'apporter des réponses concrètes, au plus près des réalités de terrain, dans le cadre de la démarche de planification écologique.

C'est ce que ce rapport d'activité ambitionne de mettre en lumière : derrière les politiques publiques, il y a des femmes et des hommes qui agissent, des projets qui avancent et des territoires qui se transforment.

Agir aujourd'hui, anticiper demain : c'est le sens de notre engagement.

L'équipe de direction

SOMMAIRE

Le mot de la direction	2	Évaluation environnementale.....	22
Planification écologique.....	3	Connaissance & Développement durable	24
Infrastructures de transport et mobilité.....	4	Gestion de crise.....	27
Habitat - Construction durable	8	Organisation - Vie du service	
Transition énergétique - Qualité de l'air.....	10	- Secrétariat général.....	28
Cohésion des territoires - Aménagement durable.....	12	- Mission régionale ressources humaines	30
Eau, biodiversité et paysages.....	14	- Mission appui pilotage	33
Prévention des risques anthropiques	17	- Mission service social régional.....	38
Prévention des risques naturels et hydrauliques	20	Glossaire des sigles et abréviations.....	40



La planification écologique et les conférences des parties : une dynamique collective pour accélérer la transition écologique et s'adapter au changement climatique.

Atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets, préserver les ressources naturelles et restaurer la biodiversité constituent des défis environnementaux majeurs. Ces enjeux, qui touchent à l'eau, aux sols, aux forêts... transforment en profondeur nos modes de vie : se loger, se déplacer, se nourrir, gérer nos déchets ou encore travailler. Pour y répondre, une mobilisation coordonnée et ambitieuse de tous les acteurs est indispensable.

Une feuille de route régionale pour une action concrète

Dès 2023, l'État et la Région Grand Est ont initié la démarche « Grand Est Région Verte », en écho au plan national France Nation Verte. Sous l'impulsion du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), la planification écologique s'est déclinée dans l'ensemble des régions en 2024, fédérant les acteurs locaux autour d'objectifs communs.

La feuille de route Grand Est, articulée autour de 84 actions dont 30 phares, a été officiellement présentée lors de la première Conférence des Parties (COP) régionale du 27 septembre 2024. Un peu plus d'un an plus tard, lors de la deuxième édition du 28 novembre 2025, le bilan dressé révélait une dynamique forte : plus de 4 000 projets locaux ont été engagés, la coopération territoriale s'est renforcée, et des progrès significatifs ont été enregistrés, notamment dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. La version 2025-2026 de la feuille de route a été enrichie, avec une attention particulière portée sur les enjeux de sobriété et d'adaptation au changement climatique.

Une déclinaison territoriale pour une transition ancrée dans les territoires

Dès 2024, cette démarche s'est déployée au niveau local, en particulier au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), sous l'impulsion des préfets de département.

En 2025, un débat participatif sur les vulnérabilités territoriales face au changement climatique a été organisé avec les élus au sein des COP départementales, en lien avec la territorialisation du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Ces échanges ont permis d'identifier les leviers d'action prioritaires, les mesures concrètes pour protéger les populations et les activités économiques, ainsi que les réponses adaptées aux risques croissants de canicules, sécheresses et inondations.

Ces travaux menés lors des COP départementales contribuent ainsi à enrichir à la fois la feuille de route régionale et les documents contractuels locaux, tels que les Pactes territoriaux pour la réussite de la transition écologique (PTRTE).

Une participation active de la DREAL à la démarche

En 2025, nous avons bien entendu poursuivi la mise en œuvre des actions de la feuille de route régionale en lien avec nos politiques publiques. Nous avons également appuyé la secrétaire générale des COP dans l'animation de la démarche régionale et le déploiement des indicateurs de suivi. Nous avons accompagné les préfets et des Directions départementales des territoires (DDT) dans la préparation et l'animation des COP départementales. Une attention particulière a été portée sur les enjeux d'adaptation au changement climatique.

Parallèlement, nous avons incarné cette ambition dans notre propre fonctionnement. La démarche interne d'écoresponsabilité, portée par un réseau croissant d'agents engagés, a permis de rassembler les équipes autour d'objectifs transversaux remettant en question les pratiques quotidiennes, qu'il s'agisse par exemple de nos modes de déplacement ou de la gestion de nos bâtiments. Les résultats obtenus sont déjà tangibles : notre dernier bilan des émissions de gaz à effet de serre atteste d'une réduction significative de notre empreinte carbone.

Consolider la dynamique et engager les nouveaux élus

L'année 2026 sera marquée par la poursuite des travaux des COP départementales et régionale sur les enjeux identifiés, ainsi que par la mise en œuvre de la feuille de route régionale et de ses déclinaisons territoriales. Elle sera également l'occasion d'impliquer les nouveaux élus dans la transition écologique de leur territoire, afin de garantir une continuité et un renforcement de l'action publique.



Accélération des procédures pour faire respecter la réglementation du transport routier

Suite aux infractions récurrentes de deux entreprises de transport routier constatées par les contrôleurs des transports terrestres, le préfet a mis en place l'avis de la Commission territoriale des sanctions administratives (CTSA qui permet d'accélérer certaines sanctions).

Cette commission s'est tenue pour la troisième année de suite à la DREAL à Strasbourg et a conduit à sanctionner :

- une entreprise française qui se voit, pour une durée d'un mois, immobiliser 5 poids lourds par scellés et retirer 42 licences de transport,
- une entreprise polonaise qui ne peut plus réaliser de transport de marchandises entre deux points du territoire français (cabotage) durant un an.

De nouveaux outils pour améliorer l'efficacité des contrôles du transport routier

Depuis octobre 2025, les contrôleurs des transports terrestres disposent d'une nouvelle arme de contrôle redoutable : la valise DSRC (Dedicated short range communications). Les potentiels contrevenants sont repérés plus efficacement. En scannant à distance les chronotachygraphes intelligents équipant les poids lourds, cet outil permet de détecter en un clin d'œil certaines fraudes et anomalies (données de mouvement, coupures d'alimentation du système, conduites sans cartes...), optimisant ainsi le ciblage des véhicules à intercepter pour le contrôle.

La DREAL Grand Est renforce ainsi son arsenal d'outils de lutte contre la fraude tout en fluidifiant les contrôles.



La montée en compétence de la DREAL pour homologuer des véhicules innovants

Les agents en charge de ces opérations des homologations de véhicules complexes des DREAL Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté ont partagé les connaissances et derniers développements sur les solutions innovantes désormais mises en œuvre pour les mobilités routières par des porteurs de projet et universitaires, très actifs sur le territoire.

L'enjeu est d'être capable d'instruire des dossiers d'homologation à fort enjeu environnemental, avec l'utilisation de l'hydrogène dans le secteur des transports ou le retrofit électrique pour des véhicules plus anciens.

Des investissements massifs dans le ferroviaire dans le cadre du contrat de plan État - Région

La mise en oeuvre du contrat de plan État-Région (CPER) 2023-2027 se poursuit et 35% des opérations ferroviaires prévues sont engagées.

Le CPER finance des réflexions prospectives comme les services express régionaux métropolitains (SERM), visant à planifier le développement à long terme des services de transports (trains, cars express, transports urbains, vélo...) autour des principales agglomérations : Strasbourg, Mulhouse-Bâle, Lorraine-Luxembourg et bientôt Reims.

Des travaux sont en cours ou même achevés comme ceux de la modernisation du noeud ferroviaire de Mulhouse (modification du plan de voies en gare, montant total 52 M€, dont 22 M€ financés par l'État).

L'ORT&L sensibilise à l'importance de la décarbonation du fret

Association réunissant une trentaine d'organismes de la région, publics et privés, concernés par le fret et la logistique et animée par la DREAL, l'Observatoire régional transports & logistique (ORT&L) a organisé une journée d'échanges le 11 mars sur la question « Transporteurs, chargeurs, donneurs d'ordre et collectivités : comment mettre en commun nos efforts pour verdir les transports et répondre aux évolutions réglementaires ? ».

120 personnes ont pu partager leurs expériences, et explorer les défis et leviers d'action pour décarboner la chaîne logistique.



Championnat de France des élèves conducteurs de poids lourds

Lors de ce championnat qui se tenait à Mulhouse du 6 au 8 juin, trois agents du service transports de la DREAL ont supervisé 2 épreuves (contrôle technique et respect des réglementations) parmi les 15 épreuves pratiques et théoriques proposées aux 70 candidats de 35 lycées.

À cette occasion, ils ont pu présenter leurs missions de manière éducative et partager leur expérience avec les futurs conducteurs de poids lourds. L'accent mis sur la sécurité routière et les conditions de travail au cours de cette intervention sera bénéfique pour l'ensemble des candidats et les autres usagers de la route.



Mise à disposition du pôle maîtrise d'ouvrage routière auprès de la Région Grand Est en vertu de la loi 3DS

Voici maintenant un an que la Région Grand Est a pris en main la gestion des 525 km de routes nationales qui structurent notre territoire.

Développement du réseau, modernisation et sécurisation des itinéraires sont les axes clefs de la politique routière de la Région, à laquelle les équipes du pôle maîtrise d'ouvrage de la DREAL, basées à Metz et à Châlons-en-Champagne, continuent de participer activement.

Nouveau donneur d'ordre, nouvelle vision du territoire, nouvelles procédures de travail, nouveaux outils à apprivoiser..., les défis ne manquent pas et sont relevés avec brio par une équipe soudée qui ne craint ni les remises en cause, ni les changements.

Poursuite des travaux de la déviation de Velaines dans la Meuse

Après deux ans de travaux, la collaboration de tous les acteurs du territoire a permis l'achèvement des travaux du nouvel échangeur entre la RN4 et la RN135. Le chantier de réalisation a surmonté de nombreux aléas sans retard significatif ni dépassement de budget. Les travaux de finition se concentrent maintenant sur l'intégration de l'échangeur dans le paysage et la réduction des différentes nuisances pour les riverains.

En parallèle, une nouvelle phase de travaux commence : le groupement d'entreprises Bouygues TPF / Berthold / Chardot TP a été sélectionné pour construire une dizaine d'ouvrages d'art le long de la déviation sur une durée de 20 mois.





Chiffres clés

Régulation du transport routier

4 129	opérations de contrôle dans la région :
11 260	véhicules contrôlés
2,9 M€	d'amendes forfaitaires et de consignations
381	inscriptions d'entreprises par les registres des transports
411	radiations
19 000	licences de transport délivrées à la demande des entreprises pour leurs véhicules
4 875	opérations de pesée de véhicules pour surcharges
25 %	d'infractions constatées

Mobilité - Sécurité routière

1 842 489 €	crédits dépensés en autorisation d'engagement
1 617 444 €	crédits dépensés en crédits de paiement

Qualité des véhicules

3 379	procès-verbaux de réception et attestations de vérification des données techniques (AVDT)
1 307	autorisations de mises en circulation de véhicules dont :
487	certificats d'agrément pour le transport de matières dangereuses
530	actes de surveillance de centres et contrôleurs techniques
109	notifications de sanctions administratives
890	agréments de centres et de contrôleurs techniques délivrés
5 010	appels téléphoniques traités

Financement des infrastructures et services de transport

132 600 000 €	de consommation en autorisation d'engagement
133 100 000 €	de consommation en crédits de paiement



Lutte contre la vacance des logements

La DREAL a publié en 2024 un guide pour la mobilisation des logements vacants à destination des collectivités et des élus locaux.

Afin de faciliter l'appropriation de ce guide et accompagner les élus pour piloter cette démarche sur leur territoire, une journée régionale thématique dédiée à la lutte contre la vacance du logement a été organisée le 6 novembre, en collaboration avec l'association nationale Agir contre le logement vacant.



Comité régional de l'habitat et de l'hébergement

Mobilisation des acteurs régionaux de l'habitat pour le développement d'une offre de logements abordables et adaptés aux besoins des ménages et des territoires

Matinée thématique « Logement locatif social »

La matinée du 25 mars a permis de travailler sur le logement social, à travers notamment l'analyse de la programmation des 10 dernières années et l'analyse des taux de chute visant à comprendre le décalage entre l'ambition affichée par les territoires et la réalité de mise en œuvre. Une publication sur l'analyse de ces données statistiques sera prochainement finalisée.

Matinée thématique « Accession sociale à la propriété »

Dans un contexte marqué par la crise du logement, la matinée du 7 octobre a mobilisée les acteurs locaux (collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs, associations, services de l'État) sur les enjeux de l'accession sociale et aidée à la propriété.

Ce fut l'occasion d'en dresser un panorama à travers des chiffres clés et des retours d'expérience de porteurs de projets. Un focus sur le dispositif du « bail réel solidaire », un des nouveaux dispositifs d'accession sociale à la propriété, a mis en lumière les premières opérations réalisées en Grand Est.

Journée régionale France Rénov pour fédérer les acteurs autour des enjeux de la rénovation de l'habitat privé

Cette journée a permis de réunir à la fois le comité des partenaires, instance de suivi régionale du Service Public de la Rénovation de l'Habitat, ainsi que la commission spécialisée d'amélioration de l'habitat du CRHH.

Sous l'égide de l'Anah et de la Région, partenaire historique dans la rénovation énergétique des logements, cette journée a réuni un large panel d'acteurs : collectivités délégataires ou porteuses de pactes territoriaux, directions départementales des territoires (DDT), espaces conseil France Rénov'. Une séance plénière a été dédiée à la présentation de la convention régionale et du contexte local. Des ateliers thématiques abordant notamment, le Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH), les enjeux des copropriétés, la lutte contre la fraude.

Lutte contre les fraudes à la rénovation

À la suite des nombreuses plaintes de particuliers relayées auprès des conseillers France Rénov', la DREAL a constitué un groupe de travail destiné à se mobiliser contre les fraudes à la rénovation énergétique.

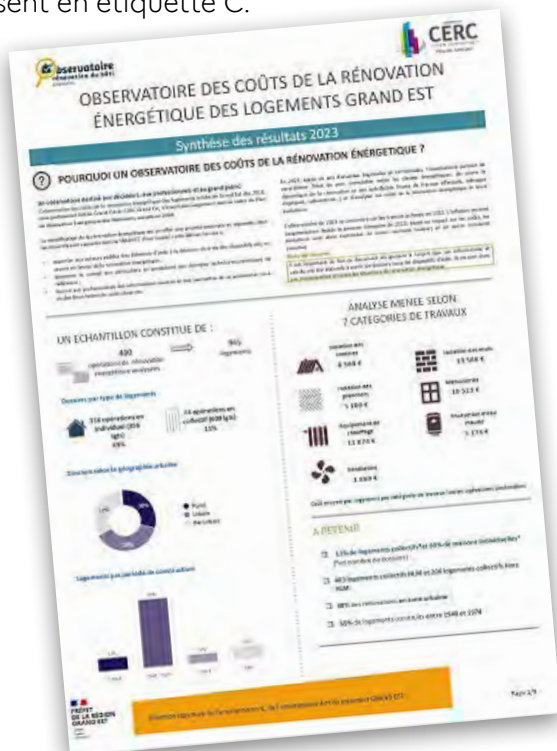
En 2025, ont notamment été réalisés deux flyers d'information et sensibilisation, dont un destiné au grand public.



Observatoire des coûts de la rénovation

Publiée en partenariat avec la Cellule économique régionale de la construction (CERC), la 7^e édition de l'observatoire régional des coûts de la rénovation en Grand Est comporte une synthèse et un outil de datavisualisation présentant l'analyse de 380 opérations de rénovation achevées en 2023 (représentant 565 logements) et recensant 1 302 travaux d'amélioration énergétique.

Avant les travaux, 79 % des logements sont jugés énergivores (étiquettes E, F et G), mais cette proportion chute à 15 % après les travaux de rénovation énergétique. La majorité des logements (44 %) passent en étiquette C.



Promouvoir les filières et l'usage de matériaux bio et géosourcés

Les 4 et 5 juin, le salon « bâtir des 2 mains » organisé par le collectif Biosourcés Grand Est avec l'appui de la DREAL, a réuni près de 170 étudiants et plus de 220 professionnels autour de conférences et d'ateliers pratiques.

Les 9 et 10 septembre, la DREAL a accueilli dans ses locaux de Strasbourg la 13^e session de formation des ambassadeurs, avec la participation de plus de 35 personnes.

En novembre, une journée technique co-organisée avec le Pays Terres de Lorraine a alterné des retours d'expériences, des témoignages et la présentation de solutions concrètes pour élaborer un projet en construction et rénovation avec des matériaux bio et géosourcés.



Brochure « Vers une filière terre crue pour construire et rénover »

Matériau de construction millénaire, la terre crue retrouve, ces dernières années, une place dans les constructions nouvelles grâce à ses nombreuses qualités, en particulier écologiques. La terre crue connaît un regain d'intérêt du fait de son faible impact environnemental au regard de celui des matériaux de construction conventionnels. Une brochure réalisée par l'association « des idées plein la terre » et le Parc naturel régional de la montagne de Reims en partenariat avec la DREAL Grand Est, permet de (re)découvrir les spécificités de la matière terre et les différentes techniques constructives.



Comité régional de l'énergie

Partager des orientations en faveur du développement des énergies renouvelables

Le 19 mai, les services de l'État et de la Région Grand Est ont accueilli les membres du Comité régional de l'énergie (CRE) Grand Est et ses partenaires à l'hôtel de région de Metz pour une journée de travail dédiée aux énergies renouvelables.

Les échanges ont permis d'identifier les freins et les opportunités des principales filières et d'échanger sur le positionnement de chacun sur les perspectives de développement des énergies renouvelables (EnR) en Grand Est. Un retour des travaux en ateliers a été fait lors de la réunion du CRE du 4 juillet à Nancy.

Cette réunion a également permis de faire un bilan d'étape des zones d'accélération des énergies renouvelables.



S3REnR Grand Est

Le schéma pour adapter le réseau électrique au développement des ENR

Le schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables (S3REnR) est un outil d'aménagement du territoire dont la finalité est d'adapter les réseaux électriques pour accueillir les installations de production d'EnR (hydraulique, photovoltaïque, éolien, bioénergie).

Offrant 5 GW de capacité d'accueil consommée, le schéma approuvé en 2022 a été adapté en mars 2025 pour dégager 1 GW supplémentaire. Pilotée par le réseau de transport d'électricité (RTE) en étroite collaboration avec la DREAL, la révision du schéma a maintenant été engagée pour définir les nouvelles capacités d'accueil spatialisées nécessaires à l'horizon 2040.

La stratégie nationale hydrogène déclinée en Grand Est

Si les premiers résultats montrent un potentiel prometteur pour la filière, la mise en œuvre des solutions de réduction des émissions de dioxyde de carbone par l'hydrogène prend du temps au niveau national comme en Grand Est.

Mais la filière gagne progressivement en maturité technologique et économique pour l'électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable ou nucléaire, et poursuit le développement d'autres modes de production (thermolyse de la biomasse ou plasma-lyse de biogaz).

Le réseau Dinamhyse Grand Est continue de mobiliser les acteurs régionaux de l'écosystème pour faciliter ce développement et les projets d'électrolyseurs sont accompagnés par l'État pour l'articulation des procédures administratives et de raccordement électrique.

Décryptage du nouveau cadre réglementaire pour l'agrivoltaïsme



Pour accompagner la filière photovoltaïque, la DREAL Grand Est propose un guide synthétique détaillant l'ensemble des procédures réglementaires auxquelles sont soumises les installations au sol.

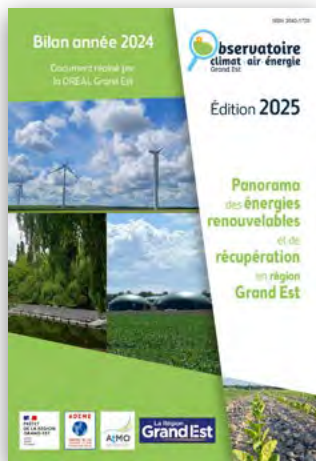
Ce guide aborde notamment les autorisations d'urbanisme, les procédures environnementales, les démarches liées au raccordement au réseau électrique, à l'achat d'électricité et le cas particulier des projets sur terrain agricole.

La filière photovoltaïque en Grand Est : **1 910 MW**

+ 31 % par rapport à 2023

**Production en 2024 :
1 600 GWh, soit multiplié
par 3 en 10 ans.**

Panorama des énergies renouvelables et de récupération du Grand Est



Ce panorama présente la dynamique des différentes filières d'énergies renouvelables de la région pour l'année 2024, ainsi que leurs chiffres clés.

En une décennie, les énergies renouvelables ont progressé de manière

remarquable dans le Grand Est, passant de 39 000 GWh en 2015 à plus de 51 200 GWh en 2024, soit une hausse de près de 29 %. Notre région représente aujourd'hui 13 % de la production nationale d'énergies renouvelables.

51 200 GWh

+ 29 % par rapport à 2015

Décarbonation L'intérêt du BEGES vu par les obligés

Le bilan d'émissions des gaz à effet de serre (BEGES : Soprema, la Fonderie de la Bruche, le Conseil départemental de Moselle et la DREAL Grand Est) est un outil incontournable au service de la stratégie nationale bas-carbone. Et l'enjeu de la réduction des émissions de gaz à effet de serre est au cœur de la stratégie de transition écologique de Grand Est Région Verte.

Dans ce contexte, la DREAL a lancé une campagne de communication sur le dispositif du BEGES. La page dédiée de notre site web a été complètement repensée pour toucher le plus grand nombre de visiteurs. Quatre vidéos de témoignages de plusieurs acteurs (grand groupe, PME, collectivité et État) sont désormais disponibles. Elles ont été postées sur LinkedIn et visionnées lors d'événements.

Relancer la concession hydroélectrique du Lac Blanc / Lac Noir

Moyen de stockage et de flexibilité pour les EnR électriques

Le 27 novembre, le secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin et la commune d'Orbey ont signé l'acte de vente à l'État du site du lac Blanc et lac Noir.

L'opération permet à l'État de consolider la vocation énergétique du site et de disposer de l'ensemble des emprises indispensables à la mise en œuvre de la future installation hydroélectrique.

La DREAL travaille sur le projet de la nouvelle station de transfert d'énergie par pompage (STEP) : l'eau du lac Blanc est acheminée par une conduite forcée vers le lac Noir, puis turbinée pour produire de l'électricité. Aux heures de faibles demandes, l'eau est pompée du lac Noir vers le lac Blanc.



Valorisation du label bas-carbone pour la compensation volontaire de ses émissions de CO₂

Ce label a continué à se déployer en 2025 dans le Grand Est, où 41 projets ont été labellisés. L'accent a été mis sur la communication reposant sur des actions concrètes pour mobiliser les acteurs locaux :

- alimentation de la page dédiée du site internet DREAL Grand Est, mise à jour régulièrement pour faciliter l'accès à l'information ;
- publication de 5 éditions « Focus sur les projets du Grand Est » publiées sur la page LinkedIn DREAL Grand Est, mettant en lumière des initiatives inspirantes développées par des acteurs engagés et contribuant à la transition bas-carbone en Grand Est ;
- participation à 11 événements, dont une inauguration à Andlau en présence de la préfecture du Bas-Rhin.





Aller vers le Zéro artificialisation nette

Fonds vert Recyclage foncier 2025

L'édition 2025 de cette mesure du fonds vert a permis de soutenir en Grand Est 38 projets sur les 77 déposés, pour des montants s'élevant de 234k€ à 2.5 M€, et pour un total de 18.8 M€. Sous la coordination de la DREAL, les projets ont été collectivement sélectionnés pour leur pertinence et leur qualité par une communauté de partenaires (DDT, Ademe, Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes (SGARE)).

La dynamique des années précédentes a été maintenue, avec un seuil d'exigence renforcé ; assurant une meilleure optimisation de ce fonds.

Dispositif désormais inscrit dans le paysage des aides publiques, cette mesure Recyclage foncier maintient sa pertinence pour développer les territoires tout en limitant la consommation foncière.

Innover pour la nature en ville

Lauréats de la 3^e édition du concours d'idées BIOME

La nouvelle session du concours d'idées BIOME à l'intention des étudiants des écoles d'architecture, de paysage et d'urbanisme de France et dans les régions frontalières a mobilisé une dizaine de candidatures. Le jury a primé quatre projets.

La richesse des propositions des candidats démontre de nouveau tout l'intérêt d'interroger le savoir-faire des étudiants sur un territoire précis pour en faire un laboratoire des politiques publiques liées à la fabrique de la ville et la transition écologique.

La DHUP en visite à Metz, avec les opérateurs d'État

Directeur de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) au sein du pôle ministériel, Damien Botteghi et son équipe sont venus à la rencontre à Metz le 28 mars de la DREAL et d'opérateurs de l'État sur ce sujet.

La matinée a été dédiée au contexte spécifique de la région Grand Est, qui lie de grandes disparités territoriales, un héritage industriel marqué et une spécificité transfrontalière prégnante.

L'après-midi était animée autour d'un échange avec l'établissement public foncier Grand Est (EPFGE) et l'établissement public d'aménagement d'Alzette Belval pour illustrer l'activité des opérateurs de l'État en réponse à ces problématiques. Au cœur des enjeux, la reconversion du patrimoine a capté l'attention de nos collègues lors de la visite de l'ex-hôpital Sainte-Blandine à Metz, reconverti par l'EPFGE et BATIGERE.



La nature en ville au service de l'attractivité du territoire

La plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable a réuni une soixantaine de participants le 6 mars à Metz autour de la nature en ville, ressource et force d'un aménagement résilient, conciliant et épanouissant.

Quatre séquences ont permis d'alimenter les échanges :

- l'illustration des approches à différentes échelles du plan de paysage du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM), Grand Prix National du Paysage 2024 ;
- la visite commentée du projet de renaturation des berges de la Seille par la Ville de Metz ;
- la présentation des possibilités d'accompagnement et financement (Agence de l'eau Rhin-Meuse, office français de la biodiversité (OFB), région Grand Est) ;
- le nouveau plan Nature en ville 2024-2030 de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN).



Journée aménagement durable et ÉcoQuartiers ruraux

Organisée avec le réseau « transition, planification et aménagement » de la DDT des Ardennes, une journée d'échanges a eu lieu le 12 juin à Poix-Terron.

Plus de 75 élus, techniciens ou acteurs locaux étaient présents pour échanger sur des questions telles que : comment favoriser l'émergence d'écoquartiers en milieu rural par l'accompagnement en ingénierie, quel apport des résidences d'architecture, comment mobiliser des architectes et paysagistes conseils de l'État, quelle place au développement de l'économie circulaire et aux stratégies foncières ambitieuses...

La coopération transfrontalière au programme pour des stratégies d'aménagement en synergie

La DREAL s'est investie cette année dans deux démarches structurantes pour renforcer la cohésion des territoires frontaliers. D'une part, elle accompagne la déclinaison territoriale du projet Rhin Supérieur 2050, adopté en mai 2025 après trois ans de concertation trinationale (France-Allemagne-Suisse). Ce plan vise à faire du Rhin un axe fédérateur de développement du bassin de vie intégré de la plaine rhénane.

D'autre part, elle a contribué à inscrire un projet de stratégie d'aménagement commune du bassin de vie Franco-Luxembourgeois comme projet de la commission intergouvernementale, signée des ministres. Cette démarche séquencera l'année 2026.



Préserver les espaces naturels : la nouvelle réserve naturelle nationale Seine champenoise

Le Grand Est compte une 23^e réserve naturelle nationale (RNN), avec la création par décret du 22 juillet 2025 de la RNN Seine champenoise. Très vaste avec ses 2 500 hectares de forêts alluviales et prairies humides, elle s'étend sur les 2 départements de l'Aube et de la Marne au sein de la vallée alluviale de la Bassée.

Ce nouveau statut permet de renforcer la conservation de cet espace remarquable, et de restaurer les continuités écologiques, tout en préparant la rédaction du plan de gestion dans les trois prochaines années.



photo © DREAL Grand Est

Contribuer à la semaine de la biodiversité

Participation aux entretiens de la biodiversité

Lors de l'inauguration officielle de cet événement qui se déroulait du 22 au 25 mai, le directeur de la DREAL a salué la mobilisation du collectif régional pour la biodiversité du Grand Est (la Région Grand Est, l'État, les Agences de l'eau (Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse) et l'OFB) et a souligné le rôle de l'État comme acteur structurant des politiques de protection de la biodiversité, en lien étroit avec ses partenaires et avec les territoires.

À cette occasion, plusieurs agents du collectif sont intervenus auprès de collégiens curieux et attentifs pour présenter la diversité des métiers mobilisés en faveur de la préservation du vivant.



photo © DREAL Grand Est

Animer le réseau des architectes et paysagistes conseils de l'État en Grand Est

Le pôle sites et paysages a réuni le mercredi 3 décembre les architectes-paysagistes conseils de l'État (ACPE) de la région Grand Est pour une journée sur le thème du développement urbain des petits bourgs. Au programme : des exemples de cas concrets et des échanges sur les pratiques de chacun.

Préserver l'eau dans nos territoires

À la recherche de solutions concrètes

Le Premier ministre a appelé la tenue de conférences sur l'eau, entre les mois de juin et octobre dans les bassins hydrographiques, pour co-construire des solutions concrètes pour préserver l'eau dans nos territoires.

Le 10 octobre, préfets, élus locaux, parlementaires, scientifiques et acteurs économiques ont échangé sur les enjeux de l'eau dans notre territoire. Cette journée a permis d'échanger sur la gestion durable de la ressource hydrique face au changement climatique.

Ces rencontres visent à co-construire des solutions concrètes pour préserver l'eau dans nos territoires.



photo © Agence de l'eau Rhin-Meuse

Préservation de la biodiversité

Protéger les pollinisateurs

Le 21 octobre, le comité de pilotage « déclinaison régionale du plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation » a validé la feuille de route du plan régional pour les insectes pollinisateurs, co-construite par la chambre régionale d'agriculture et le conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, avec les acteurs agricoles, apicoles et naturalistes.

Réunissant 70 participants de 38 structures, ce CO-PIL a acté des mesures pour enrayer le déclin des pollinisateurs, en intégrant les préconisations du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).

Le plan s'articule aussi avec le règlement européen de restauration de la nature, via le protocole EU PoMS (*European Union Pollinator Monitoring Scheme*).

Décliner la stratégie nationale biodiversité dans la région

Le Grand Est subit un fort déclin de biodiversité, marqué par l'artificialisation, la disparition des prairies, la baisse des oiseaux et des pollinisateurs, et la dégradation des habitats sous l'effet des pressions humaines et du climat.

En déclinaison de la stratégie nationale biodiversité 2030, qui fixe des objectifs de restauration et de réduction des pressions, une feuille de route régionale a été élaborée. Elle comporte 40 actions portées par les services de l'État et leurs opérateurs, mobilisant 46 millions d'euros depuis 2023.

Préserver les paysages : le site mémoriel du Petit Donon

Le Grand Est compte 164 sites classés et 131 sites inscrits¹, dont un site classé en 2025 au titre des sites pour son intérêt paysager et mémoriel par arrêté ministériel du 21 février 2025 : le Petit Donon.

Ce site est déjà inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco dans la catégorie « Sites mémoriels et funéraires de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) ».



photo © DREAL, SEBP

1 Sites remarquables bénéficiant d'une reconnaissance nationale et d'une protection par arrêté ministériel ou décret en conseil d'État sur des critères pittoresques, historiques, artistiques, scientifiques ou légendaires.

Favoriser la migration des saumons

Restauration de la continuité écologique du Rhin à Rhinau

Le projet franco-allemand Interreg « Rhinassance 2.0 » (2024-2026) a franchi une première étape importante fin 2025 avec le lancement du marché de travaux de construction de 2 passes à poissons sur les rives du Vieux Rhin à Rhinau.

Cette opération de 5,5 M€ a été initiée par les services de la DREAL. Les poissons migrateurs tels que le saumon, l'anguille, la grande alose pourront ainsi accéder ainsi au bassin de l'Elz-Dreisam via le canal Léopold. Les autorités allemandes en charge de la gestion de l'eau et de la protection de la nature apportent un soutien administratif, technique et financier. La finalisation du chantier aura lieu fin 2026.

Projet franco-allemand Rhinassance 2.0 

Construction de deux passes à poissons

Montant : 4 529 000 €

Durée des travaux : De janvier à décembre 2026

Crédit photo © Regierungspräsidium Freiburg

Porteur de projet
Grand Est

Maître d'ouvrage
Préfecture de la Région Grand Est

Partenaires
OFB Rhin

Partenaires financiers
Interreg
Rhin Supérieur | Oberrhein

Co-financé par l'Union Européenne
Kofinanzierung von der Europäischen Union

Maître d'oeuvre
INGENIEUR
Assistant au maître d'ouvrage
edf

Travaux
OTM

Plus d'informations
QR Code à scanner

Chiffres clés

Sites et paysages

164 sites classés dont 1 nouveau site classé, le Petit Donon (67)

120 sites inscrits

59 autorisations de travaux en sites classés

Espaces naturels

23 réserves naturelles nationales

173 sites géologiques en Grand Est
dont 15 nouveaux intégrés à l'inventaire national du patrimoine géologique

Espèces protégées

590 dossiers de dérogation à interdiction de destruction instruits dont :

22 dossiers d'autorisation environnementale avec dérogation d'espèces protégées traités

9 dossiers d'autorisation environnementale avec dérogation d'espèces protégées jugés recevables

204 arrêtés préfectoraux de dérogation espèces protégées :

- 75 scientifiques

- 129 arrêtés préfectoraux hors dérogation scientifique

- 4 arrêtés ministériels proposés

- 12 contributions aux arrêtés préfectoraux d'autorisation environnementale et 3 arrêtés préfectoraux avec dérogation d'espèces protégées signés

Commerce international des espèces sauvages (CITES)

8 947 permis CITES délivrés

Plans nationaux d'action en faveur des espèces protégée

35 plans nationaux d'action en faveur des espèces protégées animés en Grand Est

Instances du bassin Rhin-Meuse

45 réunions en 2025

14 conseils d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et commissions associées

39 réunions de commissions fluviales internationales

Contrôles biodiversité

10 contrôles terrain réalisés

8 contrôles globaux (terrain et bureau), soit 53,4 hommes-jours



PRÉVENTION DES RISQUES ANTHROPIQUES

Assurer une présence forte sur le terrain

La présence de l'inspection sur le terrain est garante du respect des règles de sécurité, de la maîtrise des émissions et permet de prévenir les atteintes à l'environnement. C'est aussi le moyen de développer des relations constructives entre administration et exploitants. L'inspection de l'environnement a réalisé plus de 3 400 inspections.

Ces contrôles ont permis de relever des situations non-conformes et d'accompagner le retour à la conformité, au besoin après des rappels sous forme de mise en demeure (dans 19 % des cas) ou en cas de non-conformités persistantes après des sanctions administratives. Pour 112 inspections : amendes administratives, astreintes administratives financières...



3 400
inspections

Lutter contre les polluants éternels rejetés par les industriels

Depuis avril 2024, la France a établi un plan d'actions interministériel sur les émissions de PFAS (substances per ou polyfluoroalkylés aussi appelés polluants éternels), qui vise à réduire drastiquement l'exposition de la population et des milieux.

Concernant les rejets industriels, différents milieux sont investigués, de manière échelonnée. L'objectif est d'identifier les sources d'émissions, puis de les supprimer ou de les réduire puis de mettre en place une surveillance adaptée.

Ainsi, en Grand Est :

- plus de 400 établissements industriels ont procédé à l'analyse de leurs rejets aqueux. En cas de présence de PFAS, des plans d'actions ont été mis en place, suivis de près par la DREAL ;
- en octobre 2024, un programme d'analyses des PFAS dans les émissions atmosphériques portant sur les installations d'incinération ou co-incinération de déchets a été lancé. Une quarantaine d'établissements sont concernés en Grand Est. Les mesures sont échelonnées jusqu'en 2027. Les premiers résultats transmis n'ont pas mis en évidence d'émissions significatives de PFAS ;
- enfin, ont été lancées récemment des campagnes d'analyses sur les boues (résidus issus du traitement des eaux usées) destinées à une valorisation agricole via l'épandage, le compostage ou la méthanisation. En cas de dépassement des valeurs de gestion, le retour au sol de ces boues sera immédiatement suspendu, afin d'éviter tout risque de contamination des sols et des cultures.

Prévenir les incendies dans le secteur des déchets

Les accidents dans ce type d'installations sont en augmentation depuis 2010. En Grand Est, environ 70 événements accidentels ont été recensés ces deux dernières années. Les piles et batteries au lithium, présentes dans nos objets usagés peuvent être à l'origine de départs de feu.

La DREAL a inspecté une soixantaine de sites pour vérifier la mise en place des mesures de prévention des risques : tri des déchets d'équipements électriques et électroniques, conditions de stockage, moyens de détection, plans de défense incendie, disponibilité des moyens de lutte, états des stocks disponibles. 37 % des inspections ont conduit à un rappel à la réglementation. La vigilance sur cette thématique doit être maintenue.



Photo carrière - © DGPR

Transition énergétique en Grand Est

Favoriser l'émergence des projets hydrogène

La France consomme environ 900 000 tonnes d'hydrogène par an, à des fins énergétiques ou dans des procédés industriels.

Plusieurs projets de production d'hydrogène, basés sur des technologies « bas carbone » (électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable ou nucléaire, thermolyse de la biomasse...) font actuellement l'objet d'échanges avec l'administration dans le cadre de procédures d'autorisation environnementale.

Par ailleurs, des recherches en vue de confirmer et caractériser la présence d'un gisement d'hydrogène natif dans le sous-sol ont été autorisées par l'État en mars 2025. Ainsi, la société La Française de l'énergie a réalisé un forage de reconnaissance géologique de 4 000 mètres qui nécessitera un suivi important par la DREAL en 2026.

Protéger la ressource en eau

Contrôle du remblaiement des carrières

De plus en plus de carrières accueillent des déchets inertes pour leur remise en état. Ces déchets proviennent parfois de l'étranger.

Il est important de s'assurer de la qualité des déchets utilisés pour le remblaiement en particulier pour la préservation de la ressource en eau.

Une cinquantaine d'inspections ont donc été réalisées en 2025 sur ce sujet. Des manquements ont été relevés par rapport au respect des procédures d'acceptation préalable des déchets, à la réalisation des contrôles visuels au déchargement par les exploitants ou encore la traçabilité des déchets accueillis.

Forte de ces constats, la DREAL poursuivra son action de contrôle sur ce sujet en 2026.



Gérer l'après-mine

Limiter la remontée de nappe dans le bassin houiller lorrain

La remontée de la nappe d'eau souterraine dans le bassin houiller lorrain est une conséquence de l'arrêt de l'exploitation minière. L'exploitation du charbon par la technique du foudroyage a conduit à abaisser le niveau des terrains sus-jacents, jusqu'à une quinzaine de mètres par endroit. Suite à l'arrêt des pompages d'exhaure, la nappe va progressivement remonter et des zones humides vont ainsi apparaître dans des zones déjà urbanisées.

L'État s'est engagé à protéger par rabattement de la nappe les zones construites et constructibles au 31 décembre 2020.

Le phénomène de remontée de nappes devant s'étaler sur une quarantaine d'années de l'ouest vers l'est du territoire, les stations de pompage sont déployées au fur et à mesure de l'avancée du phénomène. À l'Est dans le secteur de Merten, la nappe a déjà atteint son niveau d'équilibre. Actuellement, 3 stations sont donc en service, et entre 12 et 20 stations seront encore nécessaires.



Contribuer à la réindustrialisation du Grand Est

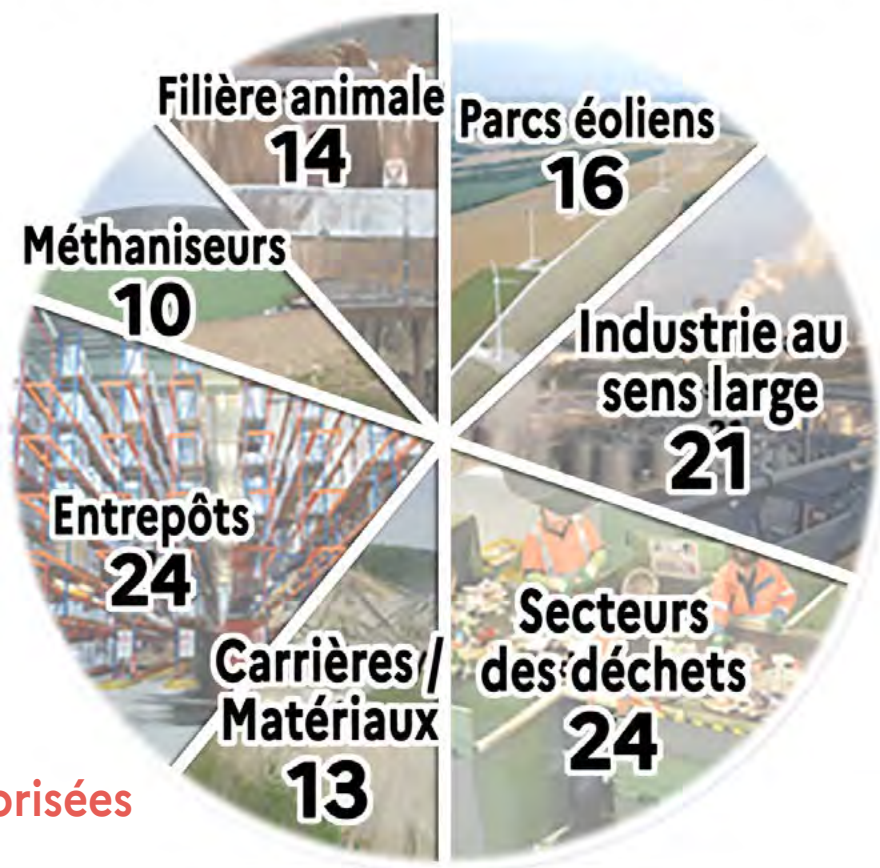
Réduction des délais d'instruction des projets

Avec la loi industrie verte entrée en vigueur en octobre 2024, la France veut accélérer la réindustrialisation en réduisant les délais de décisions des autorisations environnementales. Cette autorisation est requise préalablement à la construction et à l'exploitation d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

L'un des premiers dossiers autorisés en France sous le format loi industrie verte est celui de Holding Soprema, à Sausheim (68), visant à exploiter une installation de fabrication de panneaux de mousse polyuréthane. La mobilisation des services de l'État dès la phase amont puis une instruction diligente du dossier, ont permis de délivrer l'autorisation en moins de 7 mois.

Les services de l'État vérifient que les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement sont pris en compte et maîtrisés dans le projet.

Quels projets autorisés en 2025 ?



122 installations autorisées

13 projets refusés

Faciliter la reconquête des friches dégradées

Dans un contexte de reconquête industrielle des territoires, la capacité à mobiliser un foncier adapté aux besoins des entreprises et activable à court terme pour concrétiser leur projet constitue un levier essentiel de la politique de réindustrialisation.

Le récent dispositif tiers demandeur s'impose comme un outil facilitateur : il permet à une entreprise tierce, préalablement autorisée par l'État, de réhabiliter un site à la place de l'ancien exploitant.

Ce mécanisme est particulièrement mobilisé dans le département de la Moselle pour accélérer la reconversion de friches sidérurgiques, souvent situées au cœur des agglomérations. Ainsi, depuis 2025, une partie du site de l'ancienne aciérie de Gandrange est en cours de réhabilitation et de transformation pour permettre l'implantation d'une plateforme de logistique. 4 autres substitutions ont par ailleurs été accordées et 5 autres dossiers sont en cours d'instruction par la DREAL.



PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

Pour la sécurité des citoyens face aux risques naturels

Dans le cadre de la mission de contrôle des systèmes d'endiguement et des barrages, 51 inspections sur site et 89 examens d'études des dangers d'ouvrages de protection des inondations (digues et barrages retardant l'eau) ont été réalisés.

Dans le domaine de la prévision des crues, la DREAL a assuré l'exploitation et la maintenance du réseau de 300 stations de mesure de la hauteur d'eau en rivières, produisant 1 donnée toutes les 5 à 10 minutes, est assuré. Les hydromètres ont réalisé cette année 2 406 mesures du débit en rivière (jaugeages) dont de nombreux jaugeages en crue et en étiage pour la production de prévisions de crue et de bulletins d'étiage.

Enfin, les 3 services de prévision des crues ont produit pendant toute l'année la vigilance crue à minima 2 fois par jour. De nouvelles cartes de zones inondées potentielles (ZIP) ont été produites : 31 stations de prévision disposent de nouvelles cartes de ZIP, soit un total de 77 stations sur 94 stations de prévision.

51 inspections
de digues et
barrages
sur site

99 examens
d'études
de dangers

300 stations
de mesures
de la hauteur
d'eau en rivières
exploitées

Renforcer l'organisation de la production de la vigilance aux crues et de l'hydrométrie à l'échelle du territoire du Grand Est

Les nouvelles conditions nationales de production de la vigilance, largement testées pendant les crues de 2023 et 2024, permettent de mieux informer la population via Vigicrues. Pour répondre dans la durée à ce niveau de service requis accru, la DREAL adapte son organisation pour renforcer la production de la vigilance aux crues et de l'hydrométrie à l'échelle du territoire du Grand Est. L'objectif est de valoriser les compétences en les mutualisant de façon renforcée, prolonger le travail d'harmonisation et simplifier les processus à cette occasion.

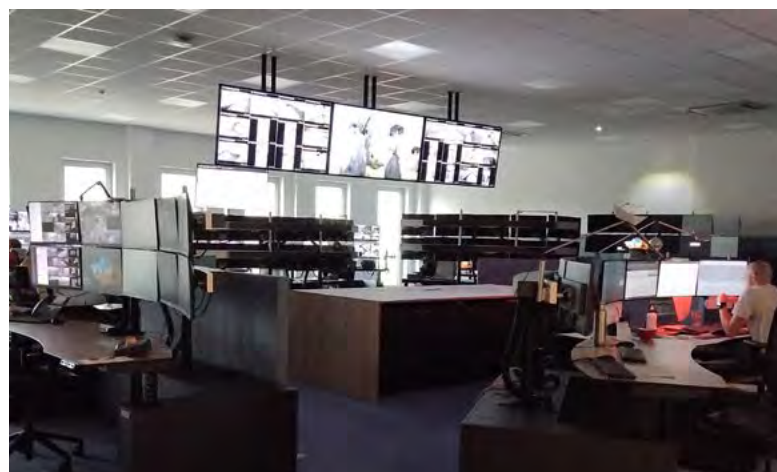


Enrichir notre expertise technique avec celle d'autres pays

Tous les deux ans, les prévisionnistes francophones qui utilisent le modèle de bilan hydrologique Larsim se réunissent pour partager leurs expériences et projets.

Le service public de Wallonie a accueilli le 16 septembre le comité technique Larsim regroupant les prévisionnistes luxembourgeois, allemands et français au centre PEREX de gestion du trafic routier et fluvial à Namur (Belgique).

La journée a comporté une visite de la salle opérationnelle pour la gestion du trafic fluvial et le pilotage des infrastructures fluviales (écluses et barrages).



Soutenir financièrement les collectivités pour prévenir les inondations au sein des territoires

Le programme d'action de prévention des inondations (PAPI) est un accord entre plusieurs acteurs qui s'engagent à mener des actions de prévention du risque d'inondation.

Il couvre tous les aspects de la prévention des inondations. Il peut prévoir par exemple de réaliser des ouvrages, de développer des alternatives visant à réduire la vulnérabilité des territoires, de mettre en place des actions d'amélioration de la connaissance ou des actions de sensibilisation de la population.

La labellisation par l'État d'un PAPI lui permet de bénéficier de financements conséquents.

21 démarches PAPI sont engagées à ce jour, pour un financement pluriannuel à hauteur de 60 M€

Les crédits du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) se sont élevés à :

6 M€ en autorisations d'engagement (AE)

6 M€ en crédits de paiement (CP)

Ils ont permis à l'État et aux collectivités locales de rendre les territoires et la population mieux préparés et protégés.

Maintenir un niveau de compétence élevé des inspecteurs des endiguements et des barrages

Les inspecteurs d'ouvrages hydrauliques étaient présents les 19 et 20 mars au colloque annuel du comité français des barrages et réservoirs (CFBR) réunissant tous les experts nationaux.

La thématique était les analyses de risques et études de dangers des barrages, leurs évolutions et leur apport en termes de sûreté. Depuis leur déploiement initial, une deuxième version des études de dangers est effectivement progressivement déployée par les gestionnaires.

L'enjeu pour le service de la DREAL est de maintenir le niveau de technicité du pôle ouvrages hydrauliques. Ceci est essentiel en particulier lors des contrôles d'ouvrages complexes comme des grands barrages.

Se coordonner avec l'Allemagne pour mieux protéger les biens et les personnes

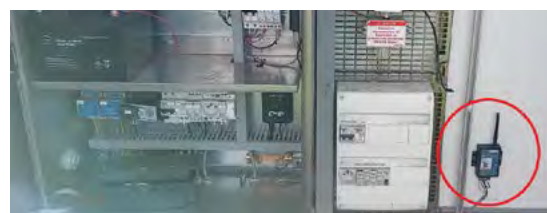
Comme chaque année, en application des conventions franco-allemandes pour l'aménagement du Rhin supérieur, les réunions plénières des instances d'échanges prévues par les traités se sont déroulées au printemps et à l'automne. Elles ont eu lieu à Sélestat et à Aix-la-Chapelle (Allemagne).

Ces échanges ont permis d'augmenter la sécurité des personnes et des biens en cas de crue du Rhin en améliorant les consignes de gestion des ouvrages, de faire progresser en commun les aménagements du fleuve et de mettre en place une possibilité d'augmenter la production hydroélectrique en cas de grave crise énergétique.

Moderniser et sécuriser la mesure des débits des cours d'eau

Nos stations hydrométriques sont désormais équipées avec le protocole de communication radio LoRaWAN, une solution technologique innovante et compétitive retenue par le service central Vigicrues.

L'objectif attendu est le renforcement de la fiabilisation de la collecte de données de hauteur d'eau en temps réel grâce à ce vecteur de communication. Idéal pour la surveillance des cours d'eau, ce réseau IoT (*Internet of Things*) se distingue par sa longue portée, sa consommation énergétique et son coût réduits. Les résultats obtenus sont probants même en zones isolées, et garantissent la sécurisation de la transmission des données.



Journée nationale de la résilience

Dans le cadre de la journée nationale de résilience (JNR) face aux risques du 13 octobre, les services de prévision des crues et les unités d'hydrométrie de la DREAL ont présenté leurs métiers au grand public lors d'une intervention au collège de la Canner à Kedange-sur-Canner (57), lors de la journée « cycle de l'inondation » à Châlons-en-Champagne (51), au salon de l'inondation à Woustviller (57) et au village de prévention des inondations à Haguenau (67).

Démonstrations de jaugeages et présentation de l'outil Vigicrues ont captivé les visiteurs de tout âge. Sur la région, les services de l'État, des collectivités, des associations... ont ainsi organisé 85 actions dans le cadre de la JNR.



La DREAL a présenté ce sujet devant le comité d'administration régionale (CAR) réuni le 23 avril par le préfet de région. Ce sujet a aussi donné lieu à échanges le 24 juin devant le réseau « Application droit des sols » des 10 DDT.

NOVAE : outil informatique intégré et interconnecté

La DREAL et la MRAe Grand Est utilisent désormais ce logiciel intégré pour la saisine de l'autorité environnementale, les demandes de contributions, l'instruction des dossiers et enfin la publication des avis et décisions.

Les pétitionnaires l'utilisent pour la saisine de l'Autorité en charge du cas par cas. Interconnecté avec GUN Environnement, NOVAE permet également aux pétitionnaires de ne plus procéder à la double saisie de leurs dossiers.

Préservation des zones humides en évaluation environnementale

Pour s'assurer de la préservation des zones humides (ZH) dans les dossiers qui lui sont transmis, la DREAL s'appuie sur les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des ZH.

Le dossier d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Moselle et Madon a été analysé comme un exemple à suivre. Il prend bien en compte les ZH au travers de la réalisation de diagnostics pédologique et floristique conformes à l'arrêté du 24 juin 2008, de leur classement des ZH en zonage inconstructible et des prescriptions particulières pour chaque secteur concerné.

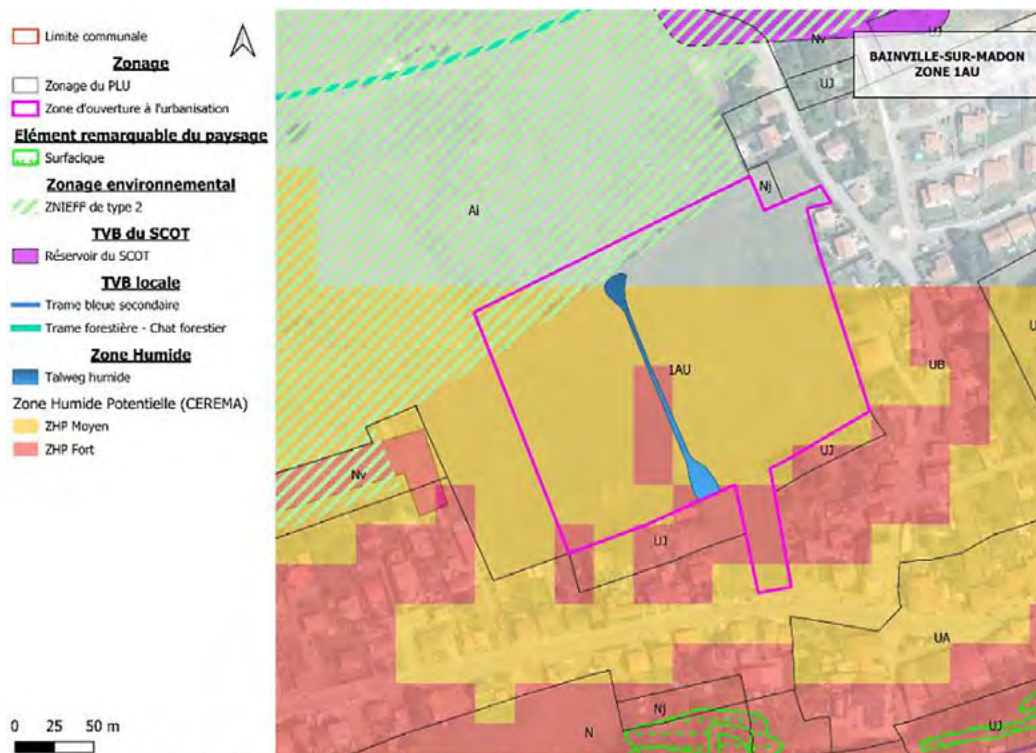


Figure 1: Localisation d'une zone humide sur le secteur "Le Village" de Banville-sur-Madon ouvert à l'urbanisation - Source : dossier du pétitionnaire.

Formation des commissaires enquêteurs

Lors de 3 sessions qui se sont déroulées à Strasbourg, Nancy et Châlons-en-Champagne, la présentation des étapes de l'évaluation environnementale a permis de donner des clés de lecture des études d'impact et des rapports, pour faciliter la prise en main de ces documents par les commissaires enquêteurs lors des enquêtes publiques.

Une autre session a réuni une trentaine de commissaires enquêteurs d'Alsace-Moselle pour un retour d'expérience pratique sur la loi industrie verte du point de vue évaluation environnementale, basé sur l'examen d'avis publiés.



Évaluation environnementale et logement vacant

55 représentants de collectivités territoriales ont participé à un webinaire de la DREAL et de la MRAe sur la prise en compte de l'évaluation environnementales dans les documents d'urbanisme.

Nos constats et attentes pour la prise en compte du sujet de la vacance des logements dans les évaluations environnementales ont été plus particulièrement abordés, compte tenu de la difficulté à intégrer ce sujet, pour des collectivités, sans les politiques d'aménagement du territoire.

Les outils mobilisables, notamment le récent guide sur la vacance des logements, leur a également été présentés.



Source : dossier de demande d'avis

La procédure commune

Quand un projet requiert une évolution du document d'urbanisme, la procédure commune, valant évaluation du document et du projet, facilite la consultation de l'autorité environnementale et du public, et fait gagner du temps : une seule étude d'impact, un seul avis, une seule enquête publique.

Trois projets menés cette année en procédure commune illustrent le fait que la pratique de la procédure commune gagne du terrain ; le parc d'excellence industrielle à Hatten (67), l'extension de la société Kühn à Monswiller (67), et l'exploitation minière de sel à Cerville et Buissoncourt (54).

La DREAL l'a également présentée aux commissaires enquêteurs ainsi qu'aux DDT.



L'intelligence artificielle à la DREAL

L'intelligence artificielle (IA) a un impact sur les pratiques quotidiennes des agents. C'est pourquoi la DREAL s'implique dans cette thématique qui se développe rapidement.

Le service Connaissance anime et porte ce sujet auprès de l'ensemble des services :

- expliquer ce qu'est l'IA et son bon usage, tout en déclinant les points de vigilance nécessaires ;
- recenser les besoins métiers et les pratiques des services ;
- remonter ces besoins auprès de l'administration centrale.

Le PIAG (portail de l'IA générative), portail interne au ministère, devient l'outil à utiliser au quotidien.



Planification écologique Indicateurs et déclinaisons dans les pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE)

La démarche de planification écologique se décline dans la région par la feuille de route Grand Est Région Verte (GEREVE).

Le suivi de cette feuille de route repose sur une série d'indicateurs, qui ont fait l'objet d'une expertise qualitative. Un outil de collecte a été mis en place.

Un soutien a également été apporté au secrétariat général à la planification écologique dans l'analyse des PTRTE afin de déterminer les actions relevant spécifiquement de la feuille de route GEREVE.

Déploiement national d'outils d'aide au pilotage des projets en matière d'énergie renouvelable

EnR-Collecte et Rapport

Porté par la DREAL sous le pilotage de l'ECOLAB du Commissariat général au développement durable (CGDD), le Pôle National Connaissance des Énergies Renouvelables développe des outils d'aide à la décision pour l'appui au développement des EnR. L'année 2025 a été marquée par le lancement des outils EnR-Collecte et Rapport, dédiés aux DREAL et DDT. Ils permettent la capitalisation des informations techniques et réglementaires liées aux installations EnR.

La prochaine intégration des données locales existantes permettra aux utilisateurs de profiter d'un outil national unique de gestion. Les données publiques seront mises à disposition sur internet via DataGouv.

DataGrandEst Évolution de la plateforme régionale de partage de données pour en faire un outil de connaissance collaborative

DataGrandEst est le partenariat régional sur les données piloté par la Région et la DREAL Grand Est.

Cette année, une nouvelle plateforme a été déployée, constituant un véritable outil collaboratif. Les adaptations d'organisation sont en cours afin que DataGrandEst devienne le support du Comité Territorial de la Donnée (CTD) en Grand Est.

Notre région serait ainsi une des premières à s'inscrire dans les nouvelles préconisations nationales en matière de gouvernance régionale des données.

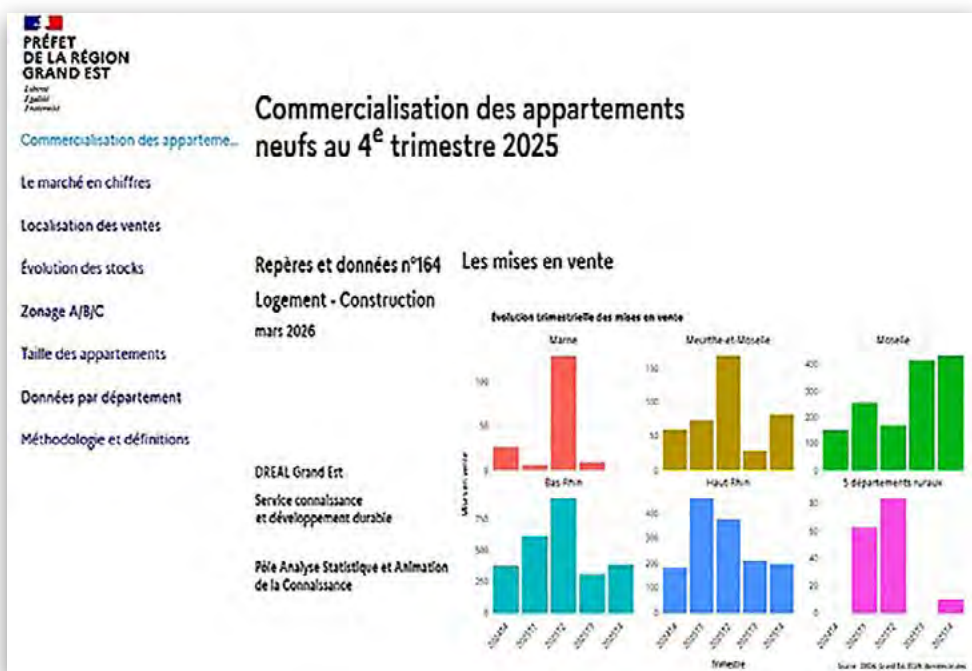


La DREAL automatise la publication de ses analyses statistiques pour plus de réactivité et de fiabilité

Nos publications statistiques permettent de mettre à disposition des données conjoncturelles ou des synthèses dans les domaines de la construction, du logement, du transport ou de l'aménagement.

Une démarche d'automatisation des publications conjoncturelles a débuté, avec cette année, la publication sur la commercialisation des appartements neufs. Cela permet de fiabiliser le traitement des données, de réduire considérablement le temps de réalisation, et d'offrir une diffusion plus interactive grâce à un format HTML enrichi.

Ce travail se poursuivra en 2026 par l'automatisation des publications sur la construction de logements et de locaux.



Mise à disposition d'une étude nouvelle sur les logements neufs dans l'Eurométropole de Strasbourg

Une des missions de la DREAL est de mettre à disposition des données statistiques sur la commercialisation des logements.

Cette année a fait l'objet d'un focus particulier sur le secteur de Strasbourg qui, en tant que capitale de région, concentre de forts enjeux en matière de logement.

Portant sur l'Eurométropole et les différents quartiers de Strasbourg, l'étude s'est appuyée sur huit années d'enquête réalisée auprès des promoteurs immobiliers. Elle dégage les dynamiques de la vente d'appartements neufs dans les différents secteurs géographiques, que ce soit en construction neuve ou en réhabilitation.

Il apparaît ainsi que les ventes se concentrent dans la ville de Strasbourg et le secteur nord de l'Eurométropole.



Chiffres clés

Éducation à l'environnement et au développement durable

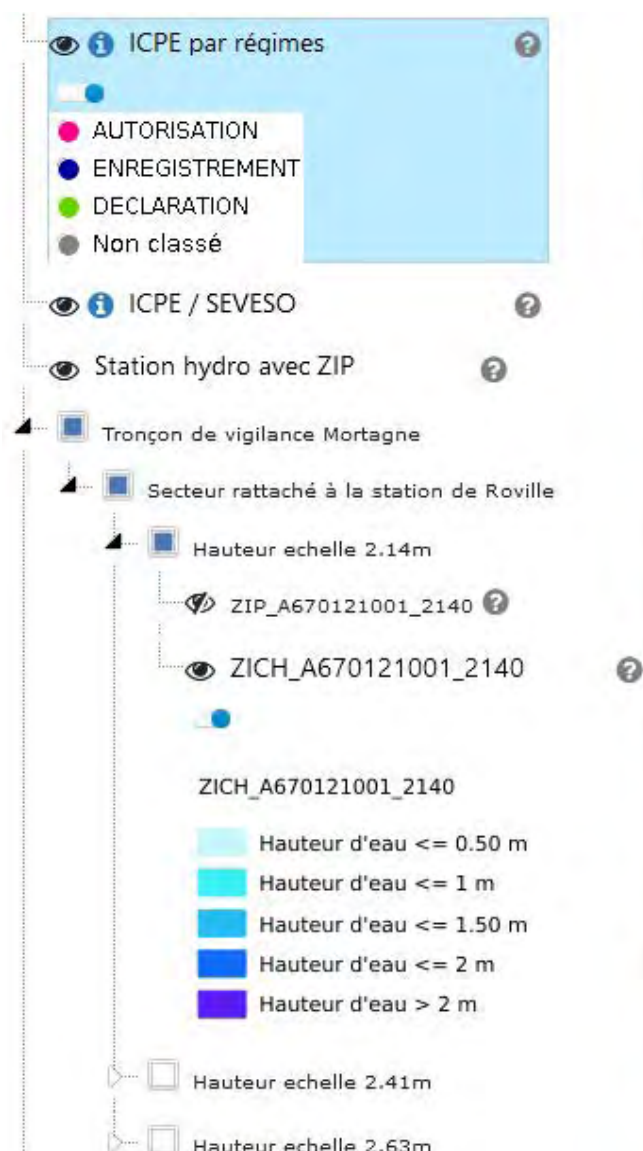
29 associations
soutenues dont
6 têtes de réseaux
pour un montant de
311 400 €

La DREAL enrichit ses outils de prévention des risques en cartographiant les ICPE en zone d'inondation potentielle

Une cartographie interactive des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) impactées par les crues a été réalisée au bénéfice des services de la DREAL.

Catégorisée par régimes et seuils Seveso, la carte permet de considérer le niveau de risque des ICPE au regard de leur position dans la zone d'inondation potentielle en fonction de la hauteur d'eau mesurée au dessus du terrain naturel. Ce risque peut être anticipé grâce aux prévisions disponibles sur Vigicrues.

La carte sera amenée à être étendue à la région Grand Est en 2026.





Formation des cadres d'astreinte

Cette formation annuelle permet de s'assurer de l'appropriation des procédures en vigueur à la DREAL en matière de gestion de crise, et identifie les acteurs intervenant sur chacune des thématiques pouvant générer une situation de crise (risque industriel, inondation, pollution de l'air, transport...).

La formation annuelle des agents réalisant l'astreinte territoriale a été organisée le 18 mars.

Il s'agit également de s'assurer que les agents ont bien accès aux outils essentiels à la prise en charge d'une astreinte, notamment notre e-valise. La formation du printemps a réuni 22 nouveaux agents d'astreinte.

Échange d'expérience avec la DREAL Bourgogne - Franche-Comté

En début d'année, les DREAL Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté se sont rencontrées pour un échange d'expérience sur la gestion de crise. Proches partenaires dans le cadre de la zone de défense Est, chaque structure a présenté le détail de son organisation et le fonctionnement de ses systèmes d'astreintes.

Le partage de bonnes pratiques sur des thématiques particulières comme la pollution de l'air, les transports de matières dangereuses, les ICPE ainsi que les crises électricité et gaz a été particulièrement nourri.

Animation du réseau des agents bureau défense

La DREAL a réuni en distanciel les agents bureau défense ainsi que les responsables sécurité défense de la zone Est.

Les acteurs de la gestion de crise des DDT de la Zone Est ont pu évoquer leurs problématiques et faire un retour d'expérience sur l'année écoulée.

Des intervenants de l'administration centrale sont venus présenter l'actualité nationale en matière de gestion de crise ainsi que les derniers développements des outils logiciels utilisés (PARADES, Synapse).

Enfin, la SNCF est intervenue sur ses procédures et dispositifs internes dans le domaine ferroviaire.

Rencontre des correspondants zonaux de la filière électricité

La DREAL est chargée de la gestion de la crise dans le domaine de l'énergie au niveau zonal. Dès lors qu'une crise a une conséquence sur le secteur de l'électricité, elle appuie le préfet concerné en assurant un contact direct avec les principaux gestionnaires d'électricité de la zone de défense Est.

Cette année, elle a également organisé une rencontre avec les correspondants zonaux d'EDF, Enedis et réseau de transport d'électricité (RTE) pour partager les dispositifs et outils de gestion de crise de chacun.





Rationalisation de l'utilisation des espaces immobiliers

Dans le cadre de sa stratégie immobilière, la DREAL a conduit des opérations de densification des bâtiments qu'elle occupe, afin de permettre l'accueil de nouveaux services, notamment les agents de l'Ademe sur le site de la Rotonde à Strasbourg et la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) sur la cité administrative du Polygone.

Ces opérations s'inscrivent dans la stratégie de l'État d'optimisation de son parc immobilier. La réduction et l'optimisation des surfaces des bâtiments permettent de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. La densification et la mutualisation des bâtiments permettent également de diminuer le besoin collectif en construction neuve et ainsi de limiter l'artificialisation des sols.



Uniformisation des contrôles d'accès

Lors de la création de la DREAL Grand Est et sous l'impulsion du directeur, avec la volonté que tous les collaborateurs puissent accéder à tous nos sites, un travail a été mené sur la sécurisation des bâtiments avec en ligne de mire une uniformisation des moyens et ainsi une gestion améliorée.

Au vu de ses performances, la solution déjà présente sur les sites de Champagne-Ardenne a été étendue à l'ensemble des bâtiments de la DREAL.

Bilan d'émission de gaz à effet de serre

Poursuivant son engagement quotidien en faveur de la transition écologique, la DREAL s'est engagée dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre depuis plusieurs années. La mise à jour de notre bilan d'émission de gaz à effet de serre (BEGES) cette année montre une diminution de ses émissions grâce aux actions menées.

La poursuite de cette tendance nécessite désormais des changements de comportements. La démarche projet engagée en ce sens se veut collective et porteuse de sens. Elle représente une opportunité pour moderniser nos pratiques, innover ensemble et faire de notre administration un moteur de la transition écologique.



Mise en place de RenoiRH Formation

Dès janvier 2025, le Ministère a déployé deux innovations pour optimiser la gestion des formations du centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH) :

- Self Agent : les agents s'inscrivent désormais en autonomie via l'outil, tandis que managers et chargés de formation valident les demandes directement dans l'interface, fluidifiant le processus.
- Module formation de RenoiRH : cet outil permet de centraliser l'ensemble du cycle, de la création à la clôture, incluant inscriptions, coordination des formateurs et suivi administratif.

Ces évolutions automatisent les procédures, réduisent les délais et améliorent la traçabilité, renforçant l'efficacité de la politique formation.



Semaine de la sécurité routière au travail

Dans le cadre de la semaine nationale qui a eu lieu du 12 au 16 mai, la DREAL a organisé sur ses 3 sites principaux des actions de sensibilisation. Des ateliers immersifs et ludiques (voiture tonneau, simulateur, quiz, réparation de vélo...) ont mobilisé près de 200 agents.

L'enjeu est de faire de la sécurité routière un réflexe partagé et réduire les risques liés aux déplacements professionnels, quels que soient les modes de transport utilisés.

Parallèlement, le directeur a signé la *Charte des 7 engagements* montrant le renforcement de notre engagement en faveur de la sécurité routière au travail.



Revue des fonctions financières et budgétaires

Afin de renforcer la lisibilité et l'efficacité de son organisation financière, la DREAL a expérimenté une nouvelle organisation des fonctions budgétaires et financières, jusqu'alors réparties entre plusieurs services.

Cette évolution conduira, d'ici mi-2026, à un regroupement au sein du secrétariat général des missions de pilotage budgétaire régional et des activités relatives à l'exécution des budgets métiers et de fonctionnement.

Conférences sur la santé mentale

Dans le cadre de sa politique en faveur de la qualité de vie et de la santé au travail, la DREAL a proposé aux agents des conférences et ateliers sur la santé mentale, animés en partenariat avec un prestataire extérieur.

Axés sur la charge de travail, le bien-être et la coopération, ces temps de sensibilisation ont permis d'outiller les agents et d'ouvrir des espaces d'échange sur des enjeux du quotidien, contribuant ainsi à une meilleure prise en compte de la santé mentale au travail.

Bonnes pratiques en télétravail

Dans une démarche d'amélioration continue, une enquête en ligne a été réalisée auprès des agents et des encadrants pour :

- évaluer les conditions de travail hybride et identifier les axes d'optimisation ;
- capitaliser sur les bonnes pratiques pour renforcer la cohésion d'équipe ;
- mobiliser les managers pour maximiser la participation et accompagner la mise en œuvre des résultats.

Cette initiative s'inscrit dans une logique de progrès partagé, combinant analyse des retours, diffusion des pratiques efficaces et appropriation collective.

318 agents ont répondu au questionnaire.



Accompagner les nouveaux agents vers une intégration réussie

Dans une posture d'appui et de conseil aux services employeurs, la mission régionale des ressources humaines (MRRH) a accompagné cette année plusieurs services du pôle ministériel en Grand Est pour le recrutement sans concours de 6 agents. Parmi ceux-ci : 2 via le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique et 1 travailleur en situation de handicap.

Cette action est complétée par un dispositif d'intégration innovant et durable : accueil personnalisé, accompagnement sur mesure assuré par un service civique et parcours de formation co-construit avec le centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) afin de garantir une rapide montée en compétence.



Valorisation des métiers

Reposant sur la valorisation de la diversité de nos métiers, nos participations aux forums et salons de l'emploi ont pour objectif de soutenir les besoins en recrutement des services et d'attirer de nouveaux talents.

Cette année, elles se sont adressées à des publics variés :

- les jeunes visiteurs des challenges de l'écologie ;
- les visiteurs des rencontres de la biodiversité au Parc animalier de Sainte-Croix (57), avec un focus sur le métier de contrôleur des transports terrestres ;
- les militaires en reconversion et leurs conjoints ;
- les demandeurs d'emploi ou personnes en situation de handicap.

Véritable trait d'union entre les services et les candidats, ces actions favorisent les échanges, le recueil de candidatures, et l'accompagnent dans les projets professionnels.



Recrutements et effectifs en période de services votés

En l'absence de budget, le principe des services votés permet à l'administration de poursuivre l'exécution indispensable de ses missions toutefois dans les conditions et la limite des crédits approuvés l'année précédente par le Parlement.

Ces dispositions particulières induisent un processus conséquent de validation au fil de l'eau de tous les recrutements externes, ceux-ci impliquant obligatoirement un mouvement sortant équivalent.

Les équipes sont donc pleinement mobilisées pour effectuer un suivi fin des flux entrants/sortants permettant de concilier respect des instructions réglementaires et préservation de la bonne marche des services.

Accompagnement des agents vers les concours 2026

La mission régionale des ressources humaines a organisé des webinaires pour accompagner les agents dans leur préparation aux concours 2026, dont le concours de technicien du développement durable.

Ces sessions ont permis de présenter les étapes clés des concours, de partager des conseils pratiques et de bénéficier de témoignages de lauréats.

Ce type d'accompagnement a vocation à donner à chacun les moyens de progresser et de réussir. D'une manière générale, l'accompagnement des agents permet de faciliter l'évolution professionnelle, de les aider à valoriser leur parcours, de soutenir la dé-précarisation pour des agents contractuels ou encore à fidéliser les agents dans leur carrière au sein de la fonction publique.



Renforcement du réseau de formateurs internes

Dans le cadre de l'organisation des préparations aux examens et concours (PEC) en région Grand Est, le développement du réseau de formateurs internes occasionnels a été poursuivi.

Cette démarche a permis de l'enrichir avec l'intégration de sept nouveaux formateurs, assurant ainsi la continuité de nos PEC au profit des agents du pôle ministériel.

Animée par deux formatrices expérimentées, une formation dédiée leur a permis d'acquérir les fondamentaux de la conception et de l'animation de modules de préparation aux concours.



Participation active au réseau national attractivité

En réunion de réseau cette année, les actions de la MRRH en matière de recrutement et de déploiement de la marque employeur ont été mises à l'honneur.

La MRRH y a présenté la création de la page LinkedIn DREAL ainsi que son CV employeur. Ce dernier a été largement décliné dans le réseau avec une trentaine de CV créés au sein des services du pôle ministériel sur le territoire national.



Ces échanges illustrent l'intelligence collective et l'innovation au service de l'attractivité des métiers.

Les 10 ans du recrutement d'apprentis

Durant la dernière décennie, l'impulsion donnée par la MRRH et l'engagement des services de la zone de gouvernance ont permis une croissance significative du nombre de recrutement d'apprentis, passant ainsi de 6 contrats conclus au lieu de passer en 2015 à 28 en 2025.

En 10 ans, 114 jeunes ont été recrutés (moyenne d'âge 22 ans) : 89 étaient scolarisés, 5 salariés et 20 en recherche d'emploi ou inactifs. 68 % préparaient un diplôme équivalent ou supérieur à Bac+3. Sur l'effectif total, 6 sont en situation de handicap.

Globalement, la majorité a été recrutée dans nos domaines métiers ministériels (environnement, urbanisme, biodiversité), ainsi qu'en comptabilité, gestion, ressources humaines et informatique, secteurs particulièrement en tension.

Chiffres clés

- 13** exercices de mobilité pour :
413 postes publiés (dont **120** republications)
164 postes pourvus

Recrutements

- 33** recrutements en primo-affectation :
18 catégorie A
15 catégorie B
- 1** recrutement via le dispositif de commission nationale d'orientation et d'intégration
- 2** recrutements externes de travailleurs handicapés
- 22** recrutements de contractuels en contrat long en catégorie A et B
2 CDD catégorie A
16 CDD catégorie B
1 CDI catégorie A
3 CDI catégorie B
- 47** recrutements externes catégorie C

Formation

- 513** journées de formation organisées par la MRRH pour
307 stagiaires

Concours

- 8** concours pour
297 candidats

Promotions

- 244** dossiers examinés lors de
18 exercices de promotion
- 69** agents ont bénéficié d'une promotion de corps ou de grade



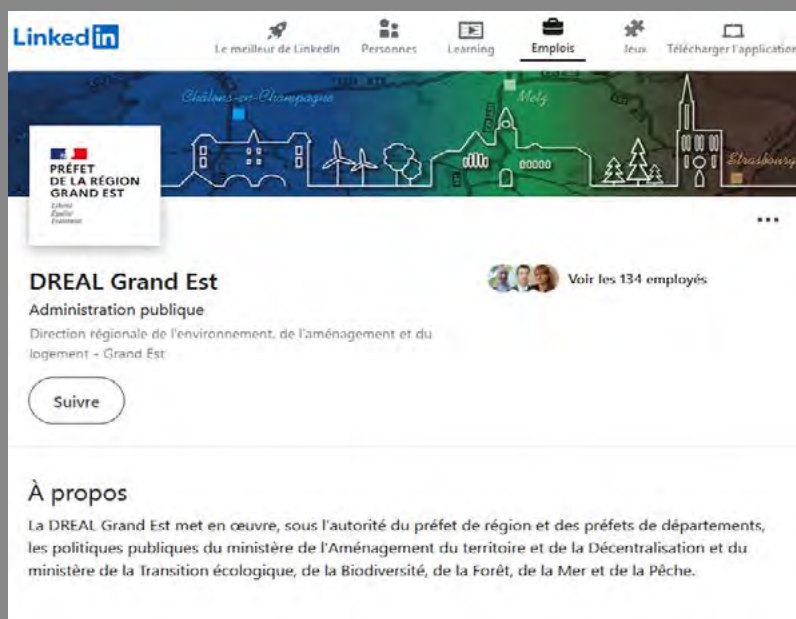
ORGANISATION - VIE DU SERVICE

MISSION APPUI PILOTAGE

La DREAL est présente sur LinkedIn

2025 a vu l'accès de la DREAL à ce réseau social, où elle a publié son premier post le 31 janvier dernier et où elle comptait en fin d'année 2 579 abonnés.

Avec ce nouvel outil de communication, la DREAL entend gagner en visibilité et en capacité d'influence pour valoriser toujours mieux, au-delà des supports classiques et auprès d'un plus grand nombre, les politiques publiques de la transition écologique déclinées sur les territoires, ainsi que ses métiers et actions.



Communication interne

Assurer une meilleure connaissance sur nos métiers, nos missions et nos actualités

Depuis quelques années, le pôle Com' produit une lettre interne et des rendez-vous entre agents, deux outils au service d'une meilleure connaissance des services, des missions et des activités de la DREAL Grand Est.

La lettre interne est parue à 11 reprises cette année,, dans le cadre d'une charte éditoriale mettant en valeur les agents au travers de leurs missions professionnelles ou de leurs talents personnels.

3 nouveaux rendez-vous ont été organisés cette année :

- la planification écologique en Grand Est ;
- LinkedIn DREAL Grand Est ;
- l'intelligence artificielle au ministère et à la DREAL Grand Est.



11 numéros parus en 2025

3 RDV en 2025



Accueil des nouveaux arrivants



Le 14 octobre, la direction a accueilli au siège de la DREAL à Metz - cité administrative Polygone - la promotion des nouveaux agents arrivés à la DREAL au cours de la dernière année.

Cette journée s'inscrit dans la stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux collaborateurs.

Les agents viennent y prendre plus ample connaissance de la région Grand Est, des politiques et valeurs portées par la DREAL ainsi que des métiers principaux des différents services.

Cette journée contribue également à renforcer le sentiment d'appartenance à la DREAL et à créer des liens entre toutes et tous.



Des récits sur nos métiers

Pour communiquer de manière plus interactive sur les métiers et mettre en lumière nos actions sur le territoire, le pôle com' donne la parole à des agents sur le terrain, ou encore à des partenaires et participants à des événements organisés par la DREAL.

Ces interviews sont valorisés sous forme de podcasts, vidéos, portraits écrits et fiches projets, diffusés sur nos sites web.

Lors d'événements, les interviews captent aussi les dynamiques et témoignages des acteurs impliqués.

L'objectif est clair : raconter les métiers et projets de la DREAL, et partager les récits des agents et de partenaires. En s'inscrivant dans la durée, ce dispositif vise à renforcer la visibilité de nos actions et à toujours mieux nous connaître entre collègues.



Pilotage budgétaire régional

À l'échelle de la région Grand Est, le pôle budgétaire régional assure le pilotage et le suivi des crédits alloués sur les 6 BOP (budgets opérationnels de programme) régionaux et les 8 BOP nationaux au service de politiques publiques de notre ministère.

En quelques chiffres :

- 205 M€ en autorisations d'engagement et 213,5 M € en crédits de paiement consommés pour les missions régionales liées aux risques technologiques et naturels, à la biodiversité et aux paysages, au logement, aux transports, à la sécurité routière, à l'énergie, au climat et au fond vert, aux biodéchets, à la renaturation ;
- 171 M€ pour la masse salariale, dont 501 000 € pour l'action sociale ;
- 1,4 M€ pour les dépenses de fonctionnement liées à l'action sociale collective et à la médecine de prévention.

La démarche qualité

La DREAL a déroulé au 1^{er} trimestre sa campagne de revues de processus et de direction, qui ont permis de faire le bilan du plan d'actions de l'année 2024 et d'approuver celui de 2025. 25 actions d'amélioration de notre manière de réaliser nos activités ont été identifiées.

Des binômes d'auditeurs internes ont réalisé 9 audits au sein de 9 services/missions de la DREAL, couvrant 5 processus qualité.

1 audit croisé a été réalisé par une collègue de la DREAL Hauts de France.

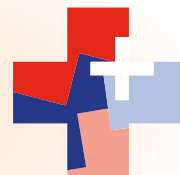


25 actions d'améliorations

9 audits internes

Une démarche d'amélioration au service des usagers

SERVICES PUBLICS+



Suite à la mise à jour de son auto-diagnostic du respect des engagements Services Publics+, la DREAL a défini un plan d'actions d'amélioration.

Ainsi, en cohérence avec la réflexion sur les possibilités de mettre en place le « dites le nous une fois », le SCDD met en œuvre depuis cette année l'utilisation de la plateforme Compte Asso. L'extension de l'utilisation de cette plateforme au sein de la DREAL est prévue pour 2026.

Écoutes de nos partenaires et bénéficiaires



La DREAL continue à mener des écoutes qualité internes et externes, pour connaître les avis et attentes de ses agents ainsi que de ses partenaires et bénéficiaires.

Cette année, le pôle qualité a plus particulièrement animé la réalisation de 3 écoutes.

Écoute interne

Les nouveaux collègues rédigent un rapport d'étonnement dans le trimestre suivant leur arrivée à la DREAL.

En 2025, l'analyse de l'ensemble des rapports adressés au pôle Qualité a été partagée avec l'ensemble des services pour mutualiser les bonnes pratiques des uns et des autres.

Écoutes externes « crise » et « connaissance »

39 structures, dont des services de l'État et des administrations de pays frontaliers, ont été sollicitées sur la thématique de la préparation et de la gestion de crise. Le rapport de cette écoute est accessible sur le site internet de la DREAL Grand Est.

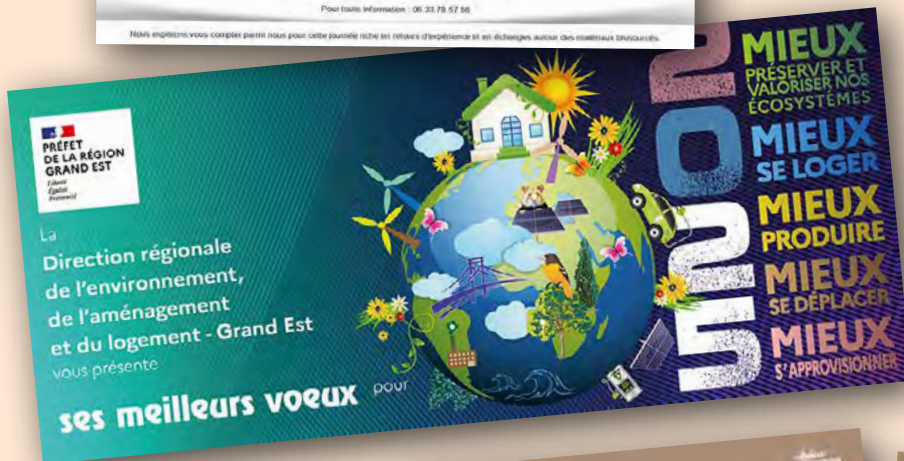
Une écoute des internautes à la recherche d'éléments de connaissance (données, études, statistiques, ...) a également été menée en 2025.

MISSION APPUI PILOTAGE

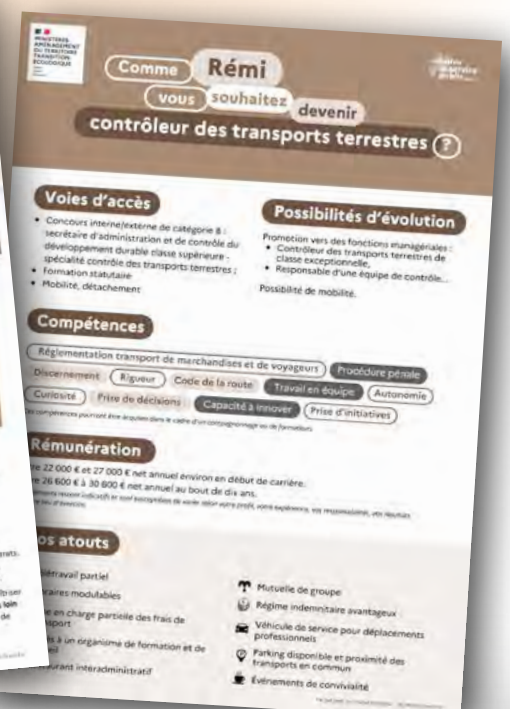
Maquettage de documents structurants :

- rapport d'activités ;
- carte de vœux DREAL et ses déclinaisons ;
- panorama des énergies renouvelables ;
- organigrammes de la DREAL et des services ;
- affiches et plaquettes ;
- Flashs thématiques.





- Fiches d'information métiers
- Panorama de l'action de l'inspection
- Guides réglementaires
- Kits ambassadeurs



Chiffres clés

Pôle qualité

1 lettre de politique qualité
20 fiches-progrès traitées
 (13 améliorations, 5 non-conformités et 2 réclamations)
19 fiches-progrès déposées
1 revue de direction
9 revues de processus
53 personnes impliquées dans les revues (direction, pilotes et copilotes, agents des services)

Pôle budgétaire régional

14 BOP dont 6 BOP régionaux et 8 BOP centraux
30 UO (Unités opérationnelles) pour la Zone de Gouvernance Grand Est
205 M€ en autorisations d'engagement
213,5 M€ en crédits de paiement consommés pour les missions régionales liées aux risques technologiques et naturels, à la biodiversité et aux paysages, au logement, aux transports, à la sécurité routière, à l'énergie, au climat et au fond vert (friches, ZFE, biodéchets, renaturation)
171 M€ pour la masse salariale dont 501 k€ pour l'action sociale individuelle
1,4 M€ pour les dépenses de fonctionnement liées à l'action sociale collective et la médecine de prévention.
1 132 subdélégations de crédits
3 réunions CRCAS (Commission régionale de concertation de l'action sociale)

Pôle communication

1 lettre de stratégie com'
1 document de cadrage de la communication
82 demandes presse dont 11 communiqués de presse
11 numéros de la Lettre interne "Les Échos de la DREAL Grand Est"
1 journée des nouveaux arrivants
2 séminaires des correspondants communication et référents web
516 718 visites des sites web, dont 326 682 pour intranet et 190 036 pour internet

Chiffres clés

193 posts et reposts
68 posts publiés par la page DREAL
24 reposts d'agents de la DREAL
2 579 abonnés en 2025



ORGANISATION - VIE DU SERVICE

MISSION SERVICE SOCIAL RÉGIONAL

Écouter, accompagner, prévenir : un métier au service des personnels

La Mission service social régional (MSSR) du Grand Est accompagne 5 329 agents de 38 établissements, dont la DREAL.

Parmi 10 assistant.e.s de service social (ASS), 3 sont dédiées à la DREAL, actuellement 2 sur Châlons-en-Champagne et Strasbourg.

L'ASS intervient auprès des agents et des services, apportant un soutien psychosocial et matériel, un accompagnement au changement, la prévention des risques psychosociaux et de la désinsertion professionnelle.

Il conseille les collectifs et les directions, anticipe les situations à risque et participe à l'amélioration des conditions de travail et à la qualité de vie au travail.

5 329 agents,
pour 38 établissements
dont la DREAL Grand Est

La préparation à la retraite : une étape clé de son parcours professionnel

Le service social a animé à deux reprises en 2025 une formation « préparation à la retraite ».

Destinée aux agents de toutes catégories envisageant de partir à la retraite dans les deux ans, l'intervention d'une 1/2 journée permet de présenter l'action sociale ministérielle, les aides et dispositifs existants (santé, logement...) et d'échanger sur l'organisation du temps libre à la retraite, favorisant un départ préparé et épanouissant.

Parler du deuil pour mieux le traverser

Soutenues à nouveau par le comité local d'action sociale (CLAS) de la DREAL, les assistantes sociales ont invité une psychologue, pour 3 conférences :

- comment traverser un deuil ?
- où est-ce que je me situe dans ce processus ?
- comment soutenir un collègue qui traverse un deuil ?

Avec l'objet principal d'aider les agents confrontés à un deuil à répondre à ces délicates questions, sur cette expérience douloureuse.

L'écoute active, une compétence qui s'apprend

Sollicités il y a quelques années par le CVRH de Nancy, deux assistantes de service social ont conçu une formation dédiée à la prévention des risques psychosociaux, visant à développer les capacités d'écoute et d'accompagnement des agents et encadrants.

Fondée sur une approche interactive (vidéo, cas pratiques, ateliers), elle favorise l'acquisition d'outils concrets et d'une posture adaptée. Reconduite à nouveau cette année, cette formation est appelée à évoluer vers un format de 2 jours dès 2026 pour approfondir les mises en situation.

Cette action contribue au développement des compétences relationnelles et à la qualité de vie au travail.

Être proche aidant

À l'occasion de la journée nationale des aidant.es du 6 octobre, une seconde session d'information a eu lieu en présence d'une psychologue, qui a abordé le rôle de proche aidant et les impacts sur les différents aspects de la vie.

Ont également été présentés les outils d'accompagnement d'un collaborateur aidant ou les moyens de sensibiliser une équipe à cette thématique qui touche aujourd'hui de nombreux agents.





GLOSSAIRE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAE	Attaché d'administration de l'État
Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Ae	Autorité environnementale
AE	Autorisations d'engagements
Anah	Agence nationale de l'habitat
APRR	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône
BOETH	Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
BOP	Budgets opérationnels de programme
CANE	Champagne Ardenne nature environnement
CDD	Contrat à durée déterminée
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CGDD	Commissariat général au développement durable
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
COP	Conférence des parties
CP	Crédits de paiement
CRB	Collectif régional de la biodiversité
CRE	Comité régional de l'énergie
CRHH	Comité régional de l'habitat et de l'hébergement
CRS	Compagnies républicaines de sécurité
CTT	Contrôleur des transports terrestres
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DDT	Direction départementale des territoires
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DI	Directive inondation
DICOM	Direction de la communication
DIR	Direction interdépartementale des routes
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EEDD	Éducation à l'environnement pour le développement durable
EMIZ	État-major interministériel de zone
EnR	Énergie renouvelable
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPF	Établissement public foncier
ESSOC	État au service d'une société de confiance
FPRNM	Fonds de prévention des risques naturels majeurs
GEREVE	Grand Est RÉgion VERte
GES	Gaz à effet de serre
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
IA	Intelligence artificielle
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement

IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
IUT	Institut universitaire de technologie
LBC	Label bas-carbone
LNE	Lorraine nature environnement
Loi 3DS	Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification
MRAe	Missions régionales d'autorité environnementale
MRRH	Mission régionale ressources humaines
MZD	Mission zone de défense
OCSGE	Occupation du sol à grande échelle
ODD	Objectifs de développement durable
ODONAT	Office des données naturalistes
OPERAT	Observatoire de la performance énergétique, de la rénovation et des actions du tertiaire
ORSR	Observatoire régional de la sécurité routière
PAPI	Programmes d'actions de prévention des inondations
PFAD	Plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable
PFAS	Per- ou polyfluoroalkyles
PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique
PNCEnR	Pôle national connaissance énergie renouvelable
PPE	Plans de performance énergétique
PPRi	Plans de préventions des risques d'inondation
PTRTE	Pactes territoriaux de relance et de transition écologique
RH	Ressources humaines
RNN	Réserve naturelle nationale
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SDEA	Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle
SEE	Service évaluation environnementale
SERM	Services express régionaux métropolitains
SIG	Système d'information géographique
SNBC	Stratégie nationale bas carbone
SPC	Service de prévision des crues
SPRH	Service public de la rénovation de l'habitat
SRC	Schéma régional des carrières
STMAR	Service de la transformation ministérielle et de l'animation du réseau
TRACC	Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique
TRI	Territoires à risques importants d'inondations
TSPDD	Technicien supérieur principal du développement durable
VNF	Voies navigables de France
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZAER	Zone d'accélération de la production d'énergie renouvelables
ZFE	Zone à faibles émissions
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

Adresse postale :

Cité administrative POLYGONE - Bâtiment A
5 rue Charles Le Payen - CS 50551
57009 METZ Cedex
Tél. : 03 87 62 81 00
www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Adresse physique :

Cité administrative POLYGONE - Bâtiment GH
5 rue Charles Le Payen
57000 METZ

Directeur de publication :
Marc HOELTZEL

Ce document a été rédigé avec l'aide
des services de la DREAL.

Conception, rédaction, création graphique :
Mission appui pilotage / Pôle communication
Juillet 2026



DREAL GE - MAP-PC / RA2025-DREAL_GE.indd / Juillet 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ISSN numérique : 2999-2915
ISSN papier : 2999-0106